

# Le Prix de l'Île

## 2007 - 2008

### 1<sup>ER</sup> PRIX

#### Catégorie *Restauration*

parrainé par la MRC de l'Île d'Orléans et  
la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans

#### M. Grégoire Prémont

3854, chemin Royal  
Sainte-Famille, Île d'Orléans



AVANT



APRÈS

Située à l'entrée du village de Sainte-Famille, la grande galerie de cette magnifique maison patrimoniale était complètement détériorée et tombait pratiquement en ruine. Le propriétaire a pris une décision courageuse: plutôt que de la rénover ou de la remplacer à moindre coût, il a choisi de la restaurer intégralement en remettant en état la structure de la galerie et toutes ses composantes originales, dont notamment les ornements de bois très élaborés de la période victorienne. Le jury décerne donc unanimement le Prix de l'Île 2007-2008 à M. Grégoire

Prémont pour couronner ses efforts et les travaux de restauration exceptionnels de la galerie. Les travaux, réalisés par l'entrepreneur Gaétan Gosselin, ont permis de consolider, remplacer, refaire à neuf et réparer toutes les éléments détériorés de la galerie (structure, plancher, colonnes, escaliers, garde-corps, ornements...). Le jury a été fort impressionné par l'ampleur des travaux, le respect du savoir-faire traditionnel et la qualité d'exécution remarquable de tous les travaux de remise en état de cette véritable œuvre d'art. ***Félicitations!***

Créé en 1991, le ***Prix de l'Île*** vise à rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs interventions, contribuent à préserver, améliorer et mettre en valeur les paysages culturels et les biens patrimoniaux de l'île. Pour cette 17<sup>e</sup> édition, la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans, le CLD et la MRC de l'Île d'Orléans sont heureux de s'associer et de collaborer de nouveau pour présenter les lauréats du ***Prix de l'Île*** et ceux de la 3<sup>e</sup> édition des ***Prix de la Reconnaissance de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans***.



## *Félicitations à tous les lauréats!*

## Mot du responsable du Prix de l'Île

Tout comme dans le domaine de l'environnement, chaque petit geste compte pour assurer la préservation, l'amélioration et la mise en valeur des paysages culturels et du patrimoine bâti. Par la diversité, la qualité et l'originalité des interventions réalisées, les lauréats du Prix de l'Île 2007-2008 illustrent comment chaque geste constructif contribue à améliorer et à embellir l'île.

Au cours des 17 dernières années, le Prix de l'Île a récompensé plus de 200 lauréats dans les cinq catégories suivantes : Restauration, Rénovation et Agrandissement, Construction neuve, Enseigne et Aménagement extérieur. Parmi les lauréats, on retrouve non seulement les municipalités de l'Île, les fabriques, des commerces, des entreprises agricoles, des organismes oeuvrant dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine (Parc Maritime de Saint-Laurent, Manoir Mauvide-Genest, Fondation François Lamy), mais également et principalement des propriétaires individuels qui collaborent activement, par leurs interventions et selon leurs moyens, à l'embellissement de l'Île.

Les Prix de l'Île constituent un tout petit échantillon fort représentatif de l'excellent et fructueux travail accompli au cours des 20 dernières années sur l'ensemble de l'Île. L'Île d'Orléans représente, en fait, un vaste chantier où l'expression « bâtir dans la continuité » prend son véritable sens. Il y a des secteurs de l'Île où les améliorations apparaissent graduellement compte tenu de l'ampleur des interventions sur chacune des propriétés privées. C'est le cas notamment de l'Entrée de l'Île, un secteur « en complète restructuration » nécessitant beaucoup de patience où des améliorations remarquables ont été réalisées au cours des dernières années, telles que l'Espace Félix-Leclerc, la Pharmacie Perrault (incluant le nouveau CLSC), le Bureau d'information touristique et enfin, la nouvelle Caisse Desjardins. Bien qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir dans ce secteur, il faut tout de même admettre que c'est fort bien commencé !



## Le jury du Prix de l'Île 2007-2008

Pour cette 17<sup>e</sup> édition du Prix de l'Île, le jury était composé de :

**Mme Marie Langlois**, directrice générale de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans;

**Mme Julie Harvey**, agent Culture-Communications au CLD de l'Île d'Orléans, agent Villes et Villages d'Art et de Patrimoine, VVAP ;

**M. Jérôme Hardy**, représentant du Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, Direction de la Capitale-Nationale ;

**Roger Chouinard**, architecte, MRC de l'Île d'Orléans, responsable du Prix de l'Île

En vue de la sélection du Prix de l'Île 2007-2008, 700 dossiers de demandes de permis déposés à la MRC entre mai 2007 et août 2008 ont été examinés. De ce nombre, près de 150 dossiers ont été retenus par l'architecte de la MRC et ont fait l'objet d'une visite et d'un relevé photographique. Après analyse de leur admissibilité, près de 75 dossiers ont été présentés aux membres du jury en vue de la sélection finale.

## Commanditaires

Les Municipalités  
de l'Île d'Orléans

Entente  
de développement culturel  
de la MRC de L'Île d'Orléans



Culture,  
Communications et  
Condition féminine  
Québec



**Desjardins**  
Caisse de L'Île-d'Orléans

**PMT**  
ASSURANCES ET  
SERVICES FINANCIERS  
**ROY**



Calligraphie A.L.G.

*Autour de l'Île*  
ÎLE D'ORLÉANS



# 1<sup>ER</sup> PRIX

**Catégorie :**  
Restauration / Bâtiment agricole

*parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*

## M. Patrick Bérubé

4706, chemin Royal  
Sainte-Famille, Île d'Orléans

Située aux limites de la municipalité de Sainte-Famille et Saint-François, dans le voisinage immédiat de la Maison Drouin, cette grange ancienne a été l'objet de travaux de remise en valeur d'une qualité remarquable. Les travaux de restauration ont consisté notamment à remplacer le revêtement en planches verticales des murs, à réparer les fondations et les pièces pourries de la structure, les moulures des portes et des fenêtres, de même qu'à refaire les fondations de la rampe d'accès au fenil (gangway). Le jury a grandement apprécié la qualité d'exécution des travaux et l'impact positif des interventions de restauration et de mise en valeur sur cette grange traditionnelle. Bravo !



AVANT



APRÈS

# MENTION

**Catégorie :** Restauration / Bâtiment agricole

*parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*

## M. Jacques Mercier et Mme Diane Déry

2141, chemin Royal  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Située dans le secteur hors-village de Saint-Pierre, cette grange ancienne à toit mansard a été l'objet de travaux de restauration qui ont contribué à conserver et mettre en valeur l'ensemble des composantes de ce bâtiment agricole patrimoniale. En plus de la consolidation de la structure de la toiture, les travaux ont permis de remplacer entièrement le revêtement de la toiture en tôle, d'ajouter des éléments de ventilation, de réparer et repeindre l'ensemble du revêtement des murs en planches verticales, les ouvertures et leur ornementation. Le jury tient à signaler également les efforts remarquables d'aménagement paysager aux abords de l'ancienne grange. Tous ces travaux de restauration et de mise en valeur ont contribué à rehausser la présence de ce bâtiment agricole dans le paysage rural de l'Île. Félicitations !



AVANT



APRÈS

**1<sup>ER</sup> PRIX**
**Catégorie : Construction neuve**
*parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*
**M. Stéphane Perron**

 150, chemin de la Fabrique  
 Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Le choix de récupérer et de reconstruire une maison en pièce sur pièce comme méthode pour une construction neuve est un fait assez inusité sur le territoire de l'Île. Il existe toutefois quelques maisons patrimoniales qui ont été reconstruites de cette façon à l'Île d'Orléans. Le jury a fort apprécié la qualité exceptionnelle d'exécution des travaux de la nouvelle construction, le réemploi respectueux de l'ancien carré de maison, la justesse des proportions du volume de la maison et de sa toiture, l'utilisation de matériaux de revêtement en bois pour les murs et en tôle à la canadienne pour la toiture et également, l'emploi d'ouvertures en bois de type traditionnel. Bravo!


**1<sup>ER</sup> PRIX**
**Catégorie : Agrandissement et Rénovation**
*parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*
**Mme Suzanne Poulin et M. Léandre Turcotte**

 3717, chemin Royal  
 Sainte-Famille, Île d'Orléans

Située aux abords du cœur du village de Sainte-Famille, cette résidence patrimoniale a été rénovée et a fait l'objet d'un agrandissement majeur du côté est. Pour accommoder une occupation de la maison de type bi-génération, les propriétaires ont choisi d'agrandir la résidence en « continuité » avec ses caractéristiques architecturales. Le jury tient à souligner notamment l'intégration fort réussie du projet d'agrandissement à la résidence principale, la simplicité et la qualité exceptionnelle d'exécution des travaux, le respect des proportions du volume et des composantes architecturales d'origine, l'emploi de matériaux de revêtement, d'ouvertures, de moulures en bois qui renforcent la continuité entre le nouveau et l'ancien. Bravo!



AVANT



APRÈS

**MENTION**
**Catégorie : Agrandissement et Rénovation**
*parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*
**M. François Gagnon et Marie-Claude Gagnon**

 84, rue Orléans  
 Sainte-Pétronille, Île d'Orléans

Située à Sainte-Pétronille, cette résidence de la rue Orléans a été l'objet de travaux de rénovation et d'agrandissement remarquables et fort réussis. Les travaux ont consisté principalement à refaire les fondations de la résidence, à remplacer le revêtement des murs et à rénover les ouvertures, dont notamment la porte d'entrée principale. Le jury a particulièrement apprécié la conservation et la mise en valeur des composantes architecturales originales de la résidence, le choix approprié des couleurs mettant en relief l'ornementation des ouvertures et de la galerie et la qualité exceptionnelle d'exécution des travaux. Bravo!



AVANT



APRÈS

# 1<sup>ER</sup> PRIX

**Catégorie :**  
Construction neuve /Bâtiment accessoire

*parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*

## M. André Larivière et Mme Monique Forcier

2752, chemin Royal  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Le jury a été impressionné par la récupération et la reconstruction d'un bâtiment ancien en pièce sur pièce et son adaptation judicieuse pour servir de nouveau bâtiment accessoire à une maison patrimoniale du 17<sup>e</sup> siècle situé dans le secteur hors-village de Saint-Jean. L'ancienne structure de pièce sur pièce a été remontée sur des fondations en pierre, à la manière traditionnelle et un appentis a été ajouté du côté ouest. Tous les matériaux de la structure (murs en pièce sur pièce, charpente, divisions...), les composantes architecturales (portes, fenêtres) ont été récupérés de bâtiments anciens et réemployés savamment pour la nouvelle construction. Le jury tient à souligner la qualité exceptionnelle d'exécution des travaux, le soin apporté aux moindres détails de construction qui respectent le savoir-faire traditionnel. Félicitations!



VUE DU CHEMIN ROYAL



# MENTION

**Catégorie :** Construction neuve/ Bâtiment accessoire

*parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*

## M. Guy St-Jacques et Mme Christine Chartrand

1010, chemin André-Biéler  
Sainte-Famille, Île d'Orléans

Construite dans un verger à Sainte-Famille, cette nouvelle remise-atelier a retenu de façon unanime l'attention du jury pour son intégration remarquablement bien réussie au contexte rural et naturel environnant. Cette remise-atelier se distingue un volume simple et bien proportionné, une qualité exceptionnelle d'exécution des travaux, des matériaux de revêtement en bois (planches et bardeaux de cèdre), des ouvertures, un choix judicieux des couleurs, des détails et une ornementation qui s'inspirent directement du contexte rural traditionnel environnant. Bravo!



# MENTION

**Catégorie :** Construction neuve/ Bâtiment agricole

*parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*

## M. Charles Coquet et Mme Brigitte Watkins

Bergerie d'Argentenay  
236, chemin Royal  
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Situé à Saint-François, le jury a été impressionné par ce nouveau bâtiment agricole servant de bergerie, la Bergerie d'Argentenay. Ce bâtiment présente un volume simple et bien proportionné, une qualité remarquable d'exécution, des ouvertures, des matériaux de revêtement et des détails et de couleurs s'inspirant directement des composantes des granges rurales traditionnelles. Bravo!



## MENTION

**Catégorie :**  
Construction neuve/ Bâtiment communautaire

*parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*

### Camping Orléans

357, chemin Royal  
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

Situé sur le site du Camping Orléans, à proximité du quai de Saint-François, ce nouveau bâtiment communautaire s'intègre fort bien au contexte riverain et naturel environnant. Le nouveau bâtiment a été conçu en s'inspirant en grande partie de la forme des toits de type mansard des granges traditionnelles de l'Île et des éléments formels du bâti rural traditionnel. Bravo!



## 1<sup>ER</sup> PRIX

**Catégorie :** Enseigne

*parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*

### Municipalité de Saint-Jean

Comité d'embellissement  
Enseigne municipale

2336, chemin Royal  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Le jury a été unanime à décerner le 1<sup>er</sup> Prix à la nouvelle enseigne bordant le chemin Royal et signalant l'entrée dans la Municipalité de Saint-Jean. Les membres du jury ont été impressionnés par la grande originalité de cette enseigne municipale, son intégration remarquable au luminaire existant, sa simplicité et sa qualité d'exécution exemplaire. De plus, le jury tient à souligner que cette enseigne se distingue par le choix de ses couleurs et l'insertion fort réussie au panneau d'enseigne d'une œuvre d'art, réalisée par Mme Karine Laflamme illustrant L'église de Saint-Jean et son cimetière marin vue du fleuve à vol d'oiseau. Bravo au Comité d'embellissement de la Municipalité!



## MENTION

**Catégorie :** Enseigne / Agricole

*parrainé par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*

### M. Égide Létourneau Ferme Létourneau

3260, chemin Royal  
Sainte-Famille, Île d'Orléans

Située à Sainte-Famille, cette nouvelle enseigne agricole a retenu l'attention du jury pour son originalité, sa simplicité, la clarté message et du graphisme, sa qualité d'exécution et le choix de ses couleurs qui s'harmonisent à celles de la ferme. Bravo!



# 1<sup>ER</sup> PRIX

Catégorie : Aménagement extérieur

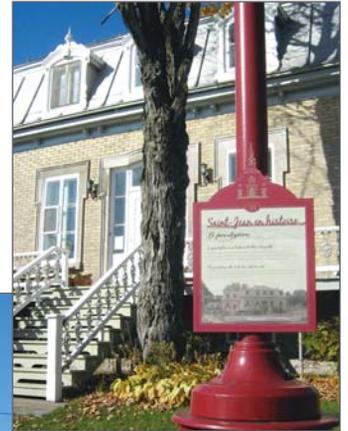
*parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*

## Municipalité de Saint-Jean

### Panneaux d'interprétation du circuit piétonnier patrimonial

2336, chemin Royal  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Le jury a été impressionné – un véritable coup de cœur – par l'originalité, la qualité d'exécution et l'intégration remarquable aux luminaires existants des panneaux d'interprétation du circuit piétonnier patrimonial du village de Saint-Jean. Le jury reconnaît et tient à souligner le travail de recherche, le soin et la qualité professionnelle qui ont été apportées à la réalisation de chacun de panneaux d'interprétation. Quelle belle initiative et magnifique contribution à la mise en valeur du patrimoine rural et villageois de la Municipalité de Saint-Jean. Félicitations !



## Le Prix des Artisans du patrimoine

*parrainé par le CLD de l'Île d'Orléans*

### Rénovations Maurice Pouliot M. Maurice Pouliot

196, chemin du Muguet  
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Le «Prix des Artisans du Patrimoine» vise à souligner la contribution importante et le travail exceptionnel de nos bâtisseurs, artisans et entrepreneurs, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine de l'Île. Pour cette 2<sup>e</sup> année, le jury décerne de façon unanime le «Prix des Artisans du patrimoine» à l'entreprise Rénovations Maurice Pouliot de Saint-Jean. En effet, le couvreur-artisan Maurice Pouliot, a participé à de nombreux travaux de restauration au cours des dernières années, dont notamment la réfection de toitures en tôle à la canadienne de plusieurs maisons patrimoniales sur le territoire de l'Île.



# Prix de la Reconnaissance de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans 2008



Les prix de la Reconnaissance ont été créés par la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans il y a maintenant trois ans. Le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce tenait à souligner l'excellence des membres dans trois catégories, soit « Rayonnement », « Marketing » et « Membre de l'année ». Pour être finaliste, les membres de la Chambre étaient invités à déposer leur candidature dans la catégorie où ils s'étaient distingués durant l'année.

## Prix « Membre de l'année »

parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans

Les finalistes de la 3<sup>e</sup> édition du Prix « Membre de l'année » étaient les suivants :

Fleur Tendance    Journal Autour de l'Île    Moulin de Saint-Laurent

Le lauréat du prix « Membre de l'année » est : **Le journal Autour de l'Île**. Celui-ci reflète le dynamisme du milieu et contribue au développement culturel, social et économique de l'Île. Il faut souligner que la qualité du journal est régulièrement reconnue par ses pairs. Au fil des ans, le journal et ses collaborateurs ont été les récipiendaires de nombreux prix décernés par l'Association des médias écrits communautaires. De plus, il a progressivement fait sa place dans le cœur des Orléanais, développant un style propre et répondant aux aspirations du milieu. Félicitations!



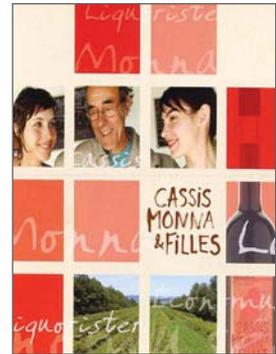
## Prix « Rayonnement »

parrainé par l'Auberge Restaurant Le canard huppé

Les finalistes de la 3<sup>e</sup> édition du Prix « Rayonnement » étaient les suivants :

Journal Autour de l'Île    Cassis Monna & Filles    Moulin de Saint-Laurent

Le lauréat du prix « Rayonnement » est : **Cassis Monna et filles**. Le rayonnement de l'entreprise familiale est fort impressionnant. Dans les journaux et les magazines : Depuis 1992, il y a eu 70 articles qui ont parlé de cette entreprise. M. Monna et ses filles ont été invités à la radio et à des émissions de télévision, telles que « l'Épicerie » en juillet 2003 ; « À la di Stasio » novembre et décembre 2002 ; « La semaine verte » en avril 2006 ; « Des Kiwis et des Hommes » juillet 2007, « Téléjournal Radio-Canada », 11 septembre 2007, « Du cœur au ventre » avec Daniel Pinard avril 2008. Bravo!



## Prix « Marketing »

parrainé par PMT Roy Assurances

Les finalistes de la 3<sup>e</sup> édition du Prix « Marketing » étaient les suivants :

Domaine de la Source à Marguerite    Journal L'Autre Voix    Moulin de Saint-Laurent

Le lauréat du Prix « Marketing » est : **Le Domaine de la Source à Marguerite**. Situé à Sainte-Famille, le Domaine de la Source à Marguerite a été créé il y a 7 ans dans un esprit de continuité et d'innovation. La continuité dans la conservation des vergers ancestraux, dans le choix du nom du Domaine et aussi celui de chaque produit. L'innovation dans la transformation d'une grange en immense cidrerie et boutique de vignoble, par l'ajout de 6 000 plants de vigne et la création de 12 produits alcoolisés. Bravo!



## Le jury des Prix de la Reconnaissance de la CCIO

Pour cette 3<sup>e</sup> édition des Prix de la Reconnaissance, le jury était composé de :

- Mme Marie Langlois, directrice générale et soutien au Comité des activités sociales de la CCIO;
- Les membres suivants du Comité d'activités sociales de la CCIO: Mme Édith Fortin, M. François Boudreau, M. Philip Rae et M. Danis Ouellet.

Cette publication a été tirée à 7 500 exemplaires, dont 4500 encartées dans l'édition régulière du journal **Autour de l'Île**, décembre 2008.

Recherche, rédaction et photographie : Roger Chouinard, architecte de la MRC 418 829-1011

Rédaction pour les Prix de la Reconnaissance: Marie Langlois, directrice générale de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans 418 828-0880

Coordonnatrice de la production : Laure-Marie Vayssairat, Journal **Autour de l'Île** 418 828-0330

Direction artistique : Geneviève Pinard, Catapulte design / catapultedesign@yahoo.ca

Imprimeur : Les Presses du fleuve 1 877 248-0020

